

Liberté Égalité Fraternité 2007-02 CA 1295



Paris, le

3 0 JUIN 2020

La ministre

Le secrétaire d'État chargé des Transports

Réf: D20007280

Monsieur Gilles LEBLANC
Président de l'Autorité de contrôle
des nuisances aéroportuaires
244 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu nous faire parvenir le rapport annuel de l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires au titre de l'année 2020.

Nous avons pris connaissance avec intérêt de ce document et saluons tout particulièrement les engagements de l'ACNUSA pour garantir aux Français un niveau de service performant, associé à une lutte contre toutes les formes de pollution générées par le trafic aérien.

Nous arrivons en effet à un moment crucial, précipité par cette crise sans précédent, où le monde de l'aéronautique va devoir relever le défi de la transition écologique. Le secteur doit résolument s'engager dans une trajectoire de diminution des émissions de gaz à effet de serre en France et dans le monde. Les marges de progression identifiées par votre rapport présentent donc un grand intérêt.

Aussi votre envoi n'a pas manqué de retenir toute notre attention et nous vous en remercions. Vos recommandations feront l'objet d'un examen attentif par nos services.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations les plus sincères.

Elisabeth BORNE

Jean-Baptiste DJEBBARI

Hôtel de Roquelaure 246 boulevard Saint-Germain – 75007 Paris Tél : 33(0)1 40 81 21 22

www.ecologique-solidaire.gouv.fr